

Projets de solidarité internationale eau/assainissement au Niger

Compte rendu de la réunion du 28 octobre 2016 à Paris



Participants :

Christine Fleuret, présidente de l'association Yaadal – Marchons ensemble

Henriette Eudes, conseillère municipale à Colombelles

Ghislaine Diallo, présidente de l'association Tawaangal Pastoralisme

Jean-Louis Boy-Marcotte, président de l'association Echanges avec Dogondoutchi-Niger

Anne Belbéoc'h, Chargée de mission international & études à l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Amadou Taweye, Directeur des Etudes et de la Programmation au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Issoufou Sandao, Coordinateur PANGIRE au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

1. Actualités du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger

Le Niger est sur le point d'adopter deux programmes nationaux importants pour le secteur de l'eau et de l'assainissement : le PROSEHA et le PANGIRE.

Le Programme sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016- 2030)

Elaboré de manière participative, ce document s'inscrit dans la continuité du programme précédent (le PNAEPA), en intégrant les engagements pris à Africasan et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il est composé de 5 sous secteurs : l'hydraulique urbaine ; l'hydraulique rurale ; l'assainissement ; la gouvernance ; la connaissance, le suivi et la protection des ressources en eau.

Quelques orientations en matière d'hydraulique rurale ont été évoquées par M. Taweye lors de sa présentation :

- Evolution des solutions techniques : afin de mutualiser les coûts d'investissement, le gouvernement privilégie la réalisation de réseaux d'adduction d'eau potable (AEP) multi-villageois. Par ailleurs, en prévision de l'évolution de la demande, tous les nouveaux forages devront être conçus pour pouvoir recevoir des pompes immergées (même ceux construits initialement pour être équipés d'une pompe à motricité humaine).
- Professionnalisation de la gestion : il s'agit de poursuivre les orientations prises depuis 2010 et de renforcer les compétences de chacun de ces acteurs (services municipaux, opérateurs, association d'usagers, structure d'appui)¹ : pour les réseaux AEP, il est préconisé que la commune (maitre d'ouvrage du service) délègue la gestion du service à des opérateurs privés. Ces opérateurs sont suivis par l'Association des Usagers du service public de l'eau (AUSPE) et la Structure d'appui conseil au service public de l'eau (SAC-SPE) pour s'assurer de la qualité du service ainsi délivré.
- Mécanisme Commun de Financement : le gouvernement nigérien invite les partenaires techniques et financiers bi et multi latéraux à mutualiser leur appui financier dans un "pot commun". Cela permettrait notamment au gouvernement d'orienter ces financements sur les régions d'intervention prioritaires afin de réduire les inégalités régionales.

Le Plan d'Action National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE)

Pour répondre aux futurs défis en matière d'eau, le gouvernement nigérien est sur le point d'adopter le PANGIRE. Il s'agit d'un document stratégique élaboré pour garantir une utilisation durable, équitable et coordonnée des ressources en eau.

Cela suppose de bien connaître l'état de la ressource et de mettre en place des espaces de dialogue pour prioriser les différents usages et protéger la ressource. Cette analyse de la ressource et le dialogue se feront à plusieurs niveaux :

- au niveau national, autour du Conseil National de l'Eau,
- au niveau des Unités de gestion de l'eau (UGE) : le Niger est composé de 7 unités de gestion aux caractéristiques hydrographiques et hydrogéologiques homogènes (voir la carte)

¹ [Guide des services d'alimentation en eau potable dans le domaine de l'hydraulique rurale](#), MHA, 2010

- au niveau des sous-bassins
- au niveau local et communautaire, autour de la Commune

Le PROSEHA et le PANGIRE prennent également en compte le processus de **transfert de compétences** qui s'opère actuellement au Niger : un décret daté de janvier 2016 détermine les compétences et les moyens qui vont être transférés aux Communes pour qu'elles assurent désormais la maîtrise d'ouvrage des services d'eau potable et d'assainissement.

2. Actions de coopération franco-nigérienne pour l'accès à l'eau et à l'assainissement

1. L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)

La loi Oudin-Santini de février 2005 relative à la coopération internationale des collectivités territoriales dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement autorise et promeut le financement d'actions de solidarité internationale par les Agences de l'eau et par les collectivités territoriales.

Depuis le lancement du 10^{ème} programme d'intervention de l'AESN (2013-2018), l'Agence a soutenu plus de 70 projets en faveur des populations n'ayant pas accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde. Parmi eux, 12 se déroulent au Niger pour un montant total d'aides de plus de 2 millions d'euros.

L'Agence développe également des actions de coopération institutionnelle qui visent à partager avec d'autres organismes de bassin les expériences en matière de protection et de suivi des ressources en eau. L'AESN s'est rapproché dernièrement de l'Agence du Bassin du Niger et de la Commission du Bassin du Lac Tchad.

L'Agence est en train de lancer un projet d'étude concertée destinée à accompagner au mieux le renforcement des capacités et des compétences des acteurs locaux nigériens. Elle souhaiterait mener ce travail en collaboration avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Niger. Celui-ci a manifesté son intérêt pour ce travail, surtout dans le contexte actuel du transfert des compétences eau et assainissement aux Communes nigériennes.

L'étude devrait être lancée prochainement. Les résultats sont attendus au 1er semestre 2017. Il est envisagé de les présenter lors d'une réunion d'informations au Niger, à l'occasion de la revue sectorielle par exemple.

Plus d'informations :

Anne Belbeoc'h, BELBEOCH.Anne@aesn.fr

www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=2104

2. La commune de Colombelles – coopération avec le canton de Kornaka

Depuis 2009, les communes normandes d'Ifs, Colombelles, Mézidon-Canon et Castillon-en-Auge sont en coopération avec l'Association des communes du canton de Kornaka (ACCK). Mondeville et Louvigny ont rejoint dernièrement cette initiative.

En juin 2016, un nouveau programme triennal (2016-2018) a été lancé. En matière d'eau potable et d'assainissement le programme prévoit :

- la réalisation d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement (3 postes autonomes, des forages équipés de PMH, des blocs toilettes en milieu scolaire, l'ATPC pour l'équipement des ménages dans les villages)
- des mesures d'accompagnement pour la gestion des ouvrages (formation des gestionnaires, identification des artisans réparateurs, fourniture des pièces détachées)
- un appui institutionnel aux communes partenaires

Le programme prévoit un budget total de 593 000 euros sur 3 ans. Il est financé par les communes normandes et nigériennes impliquées, l'AESN, l'association Eau vive, le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, la Ville de Lisieux, la Communauté d'Agglomération de Caen La Mer, le Conseil Régional de Normandie, des syndicats d'eau et d'assainissement de Normandie.

Plus d'informations :

Henriette Eudes, henriette.eudes@wanadoo.fr

Hélène de la Porte, hdelaporte@eau-vive.org

3. L'association Tawaangal – appui au pastoralisme à Agharous, commune d'Iférouane

L'un des objectifs majeurs de l'association Tawaangal Pastoralisme est la co-construction de projets avec les acteurs locaux dans le domaine de l'élevage pastoral.

L'association est actuellement à la recherche de partenaires financiers pour la réalisation d'un puits pastoral à Agharous dans la commune d'Iférouane. Elle est en partenariat avec l'ONG Tamakrast. Le puits sera destiné à l'abreuvement des animaux et des éleveurs pasteurs au cours de leurs déplacements saisonniers. Un comité de gestion sera mis en place pour s'assurer du bon entretien du point d'eau.

Plus d'informations :

Ghislaine Diallo, presidente@associationtawaangal.org

tawaangalpastoralisme.org

4. L'association Yaadal – soutien au village de Foudouk, commune d'Ingall

L'association a été créée en 2010 pour soutenir les habitants du village. L'accès à l'eau est un problème majeur dans cette zone : le point d'eau le plus proche est situé à plus de 2 km. Une première action a consisté à équiper le village en charrette et citernes de 300L afin de faciliter l'acheminement de l'eau jusqu'au village. L'étape suivante devait être l'équipement du village avec un forage.

Le projet a été mis en attente suite à la venue d'officiels dans le village en 2013 annonçant qu'un forage allait être réalisé prochainement dans le village. Depuis, l'association n'a aucune nouvelle sur ce projet.

A ce sujet, M. Taweye s'est renseigné auprès de la DRH d'Agadez qui confirme ne pas avoir de financements spécifiques pour l'équipement de village. Il invite l'association à reprendre le projet et ses négociations avec d'éventuels partenaires financiers (AREVA, voir également les opportunités dans le cadre du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) de la Banque Mondiale).

Plus d'informations :

Christine Fleuret, christine.fleuret@yahoo.fr
yaadal.blogspot.fr/

5. Echanges avec Dogondoutchi Niger – coopération Orsay/Dogondoutchi

L'association intervient depuis 1996 dans le cadre de la coopération entre les villes d'Orsay et de Dogondoutchi. Elle agit dans de nombreux domaines autour de la lecture, la sécurité alimentaire, l'eau potable et l'assainissement. Elle s'appuie localement sur l'antenne locale de l'ONG RAIL-Niger.

Dans le secteur eau/assainissement, une première action a permis l'équipement des ménages du centre urbain de Dogondoutchi en latrines, via un mécanisme de prêt mis en place par une mutuelle. Ce sont plus de 600 latrines qui ont été réalisées en 12 ans.

En 2002, Douchi a sollicité ses partenaires pour maîtriser les eaux de ruissellement. Un ingénieur a été mobilisé pour la réalisation de digues. (Partenaire : Département de l'Essonne)

Les actions de l'association se sont ensuite développées dans les villages ruraux avec l'équipement des 32 villages en plus d'une centaine de puits et forages ainsi que l'organisation de campagne ATPC pour l'équipement des ménages en latrines. (Partenaires : Ville d'Orsay, AESN, MAEDI)

Aujourd'hui son action se poursuit pour le développement du maraichage avec le soutien de l'AFD, l'Etat Nigérien et Agro Sans Frontières Suisse.

Plus d'informations

Jean-Louis Boy-Marcotte, boy-marcotte@wanadoo.fr
www.douchiorsay.fr